

# Conduite d'engins ou réalisation de travaux urgents (Opérateur)

**Construire sans détruire !**



Code CPF  
235747

## Objectifs

Appliquer le contenu règlementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Opérateur.

Identifier les différents réseaux.

Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés.

Travailler en équipe et en sécurité à proximité de réseaux.

### Public Visé

Personnels chargés de conduire des engins à proximité de réseaux enterrés ou aériens ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT sous la direction de l'exécutant de travaux (conducteurs d'engins de chantier, conducteurs de nacelles, grues, pompes à béton..., suiveurs, canalisateurs, ouvriers en travaux publics).

### Durée

**7.00** Heures

**1** Jour

### Pré Requis

Avoir une expérience en tant que conducteur d'engins et suiveur.

Epreuves d'examen de compétences : maîtrise de la langue française (lecture et compréhension)

## Parcours pédagogique

- Acteurs et rôles (Responsable de projet, Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre)
- Etude de l'organisation d'un chantier
- Les procédures de Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) et d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- La terminologie et les types de réseaux souterrains et aériens
- La cartographie, le marquage-piquetage
- Lecture des repérages et affleurants
- Les risques liés aux atteintes des réseaux
- Les protections collectives et individuelles
- Les recommandations applicables en cas d'incident ou d'accident
- La règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

## Les + métier

Obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux Une étape nouvelle de la réforme anti-endommagement est entrée en application le 1er janvier 2018, celle relative au renforcement des compétences des intervenants en préparation et exécution des travaux à proximité des réseaux. Tous les acteurs – les maîtres d'ouvrage publics et privés de travaux ainsi que leurs appuis en maîtrise d'œuvre, et les entreprises de travaux – sont concernés. Profil "opérateur" : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents. Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des conducteurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR. Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR (jusqu'au 1er janvier 2019, il sera cependant admis qu'un seul des salariés intervenant sur un chantier de travaux urgents soit titulaire de l'AIPR)..

## Objectifs pédagogiques

- Appliquer le contenu règlementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Opérateur.
- Identifier les différents réseaux.
- Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés.
- Travailler en équipe et en sécurité à proximité de réseaux.

## Méthodes et moyens pédagogiques

SUD FORMATION BBM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73650058865

- Méthodes pédagogiques Alternance d'exposés, d'études de cas et de mises en situation pratique à partir de reportages photographiques. Entraînement à l'examen final réalisé en continu sous forme de QCM servant de fil conducteur à la formation.
- Moyens techniques PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia.
- Moyens humains Formateur qualifié, préventeur avec une expérience de l'environnement des chantiers ou Coordonnateur SPS.

## Méthodes et modalités d'évaluation

L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles. Les épreuves d'examen se déroulent sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM du MEEM via Internet. - La réussite au QCM est sanctionnée par une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Opérateur). Le renouvellement de l'AIPR est obligatoire avec une périodicité recommandée de 5 ans. - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## Modalités d'Accessibilité

Se reporter sur notre site internet [www.sudformationbbm.com](http://www.sudformationbbm.com) à l'onglet "accessibilité".

## Effectif

10



Contactez-nous !

**Julien BELMONTE**

**Tél. : 0632494594**

**Mail : [contact@sudformationbbm.com](mailto:contact@sudformationbbm.com)**